

La mise en œuvre du Programme d'Action des Nations Unies concernant les Armes Légères en République Centrafricaine (PoA RCA)

Note de présentation

28 septembre 2005

Introduction

Le Gouvernement Centrafricain a mis en place une Commission Nationale pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion (CNDDR) à l'occasion de la mise en oeuvre du « projet spécial » de Réinsertion des ex-combattants et d'Appui aux Communautés (PRAC). Cette commission a toutefois reçu pour mandat la mise en œuvre de la politique de défense globale du gouvernement telle qu'énoncée dans sa Lettre de Politique Générale en matière de Défense Globale (novembre 2003). La vision donnée à la Commission Nationale dépasse donc largement le cadre du processus DDR qui est circonscrit dans le temps. La question de la prolifération des armes légères est une des priorités que la commission nationale a décidé de traiter au travers de sa Sous Commission Technique Désarmement (SCTD).

A cet effet, la CNDDR organise du 18 au 22 Septembre 2005, avec l'appui du PNUD, un atelier national relatif à la prolifération des armes légères et de petit calibre en République Centrafricaine. Cette initiative a pour objet de définir une stratégie nationale en la matière et réunir les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Pour que ces efforts aient un impact sur la sécurité et le développement humain de manière durable, l'atelier s'inscrit résolument dans une perspective sous régionale et réunit à la fois les acteurs nationaux et ses partenaires internationaux.

L'atelier se déroulera sur 4 journées :

- Deux journées (18 et 19 octobre) consacrées à l'information et la formation des cadres et partenaires nationaux aux mécanismes institutionnels de coordination pour une lutte efficace contre la prolifération des armes légères et de petit calibre ;
- Deux journées (20 et 21 octobre) destinées à définir les grandes lignes d'une stratégie nationale en matière de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre en RCA.

Résultat attendu

A l'issue de l'atelier la Sous Commission Technique sur le Désarmement de la CNDDR aura défini, en concertation avec l'ensemble des partenaires, une stratégie nationale concernant les ALPC, ainsi que les responsabilités des partenaires nationaux et internationaux dans sa mise en oeuvre.

Objectifs spécifiques :

1. Après les deux premières journées les partenaires nationaux auront une bonne connaissance et compréhension des outils nécessaires pour aborder efficacement la problématique des armes légères en RCA (ampleur du problème, répartition, acteurs impliqués, évolution récente, dimension sous régionale) ;
2. Lors des deux journées suivantes les partenaires auront défini les grandes lignes d'une stratégie nationale pour faire face aux différents aspects de la problématique des armes légères tels que rappelés dans le Programme d'Action des Nations Unies (PoA) :
 - dispositions institutionnelles (point de contact / organe et mécanismes de coordination national) ;
 - législation, réglementations, procédures administratives ;
 - gestion, collecte et élimination des stocks d'armes légères ;
 - contrôle des exportations, courtage, marquage et traçage ;
 - DDR ;
 - sensibilisation ;
 - mesures régionales et mondiales.
3. En particulier, les modalités de coordination sur les armes légères seront identifiées et validées ; cela implique la connaissance des compétences et expertises de l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux.

Programme et modalités de tenue de l'atelier

Programme (voir le document joint)

Participants :

- a. Points focaux et personnes ressources des institutions nationales et internationales (y compris tous ceux ayant bénéficié d'une formation et/ou de la participation à un séminaire sur la problématique) ;
- b. Membres de la CNDDR ;
- c. Partenaires internationaux bi et multi latéraux (y compris ceux non présents en RCA) ;
- d. MDRP (secrétariat à Washington et points focaux nationaux des autres pays partie (au programme)

Responsabilités et appuis techniques :

- ❖ La sous commission technique désarmement assure la coordination et l'organisation de l'atelier ;
- ❖ Appui du PNUD/BCPR:
 - appui à la SCT désarmement pour la coordination de l'ensemble du processus ;

- mobilisation d'expertise spécifique pour le déroulement de l'atelier et la production (finalisation) des documents stratégiques ;
- formulation d'une stratégie et d'un programme national ;
- et plaidoyer auprès des partenaires pour leur mise en œuvre.

❖ Appui de Small Arms Survey (SAS) :

- appui dans le cadre du suivi évaluation de l'impact des activités du PRAC et ultérieurement de lutte contre les prolifération des armes légères et de petit calibre ;
- édition traduite et mise à jour de l'article « Une étude sur les armes légères et les conflits » (financement PNUD) dont la version originale est en anglais ;
- mise en valeur de l'étude exhaustive réalisée sur les armes légères en RCA.

Groupe de rédaction :

Un groupe de rédaction est mis en place afin d'assurer la finalisation de documents stratégiques à l'issue de l'atelier :

- ↳ Une première version d'un futur document de politique général du gouvernement en matière de désarmement ;
- ↳ et les grandes lignes d'un programme national destiné à le mettre en œuvre concrètement pourraient être présentés pendant l'atelier ;
- ↳ version corrigée et mise à jour de l'article « une étude sur les armes légères et les conflits »

Ce groupe sera composé de :

- 2 membres de la SCTD de la CNDDR ;
- 1 consultant international ;
- 1 représentant de SAS ;
- 1 représentant de BCPR/SADU (Genève).

Un processus de consultation et de validation sera défini lors de l'atelier avec l'ensemble des participants.